

TI France vous propose :



MOXIBUSTION JAPONAISE COURS AVANCÉ – 5 WE de 3 jours Par Felip CAUDET

LYON, de septembre 2021 à février 2022

DATES

- 24-25-26 septembre 2021
- 15-16-17 octobre 2021
- 19-20-21 novembre 2021
- 14-15-16 janvier 2022
- 18-19-20 février 2022

HORAIRES

- **Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h**
- **Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**
- **Dimanche de 9h à 12h30 et de 14h à 16h**

LIEU DU STAGE

- Tennis Club de Lyon, 3 boulevard du 11 Novembre 1918, 69100 VILLEURBANNE

TARIF DU COURS

350 € par WE de 3 jours soit 1 750 € pour l'ensemble de la formation – 5 WE
Seules les personnes adhérant à l'Association peuvent participer à ce stage.

L'adhésion est fixée pour l'année (renouvelable en septembre) à 20 €

- Soit un TOTAL de **1 770 €** (1 750 € pour le séminaire + 20€ d'adhésion)
- Ou **1 750€** pour les adhérents

Merci d'envoyer les 3 pages de ce contrat en manuscrit (avec la fiche annexe) et votre paiement à :

TI France : Espace QING LONG, 37 rue Jean Broquin, 69100 Villeurbanne

L'adresse mail pour toute correspondance est : therapie.imagetique.france@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION ET CONTRAT DE FORMATION

(à lire attentivement et à remplir en majuscules SVP)

Mme – Mr [entourer la civilité]

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél fixe : _____ Tél portable: _____

E-mail@: _____

cocher la case si vous souhaitez une facture

Adresse de facturation si différente

CONDITIONS ET MODALITES

1. Le stagiaire s'engage après avoir commencé le stage à en suivre l'intégralité.
2. Acompte : **un acompte vous est demandé afin de réserver votre place. Celui-ci est non remboursable sauf événement exceptionnel dont nous serions responsables.**
3. **Désistement** : vous pouvez annuler jusqu'au **15 août 2021**. Les désistements sont acceptés par courrier postal ou par mail et sont validés par une réponse du secrétariat uniquement par email. Merci de vous assurer de la réception.
Après cette date, la totalité du stage reste due et l'encaissement sera opéré suivant ce contrat ou l'accord validé par écrit avec le stagiaire. Dans le cas du remboursement par virement, les frais de banque sont à la charge du participant.
4. **En cas d'abandon** et quel que soit la période du stage ou de la formation, le montant total reste dû.
5. **En cas d'absence**, le cours ne sera pas redonné et le montant du cours reste dû. Le participant doit prévenir le secrétariat par téléphone ou par email au plus tard 48 h avant le cours (si possible). Selon sa demande, le support de cours sera remis à une personne de son choix au début du cours ou lui sera remis au cours suivant. Il est conseillé au participant de s'organiser auprès des autres élèves afin de récupérer les notes prises en cours. Rien ne lui sera envoyé par courrier.
6. **Les candidatures sont recevables à la réception physique (non numérique) de ce bulletin de 3 pages lisiblement complété en manuscrit, signé, daté et accepté, accompagné des règlements** (acompte et le reste dû encaissable selon les modalités ci-dessous) ou du justificatif suivant les options proposées ci-dessous.
Après validation de l'inscription, le stagiaire recevra par email la confirmation d'inscription avec tous les éléments utiles.
Si la formation est complète le postulant sera avisé de son enregistrement sur la liste d'attente.
7. **Tous les paiements (chèques, virements, mandats) sont à l'ordre de TI France**
8. Quel que soit le cas et la période, aucun document ou chèque(s) ne sera renvoyé par courrier postal, le dossier dans son intégralité est détruit par broyeur papier.
9. Les participants recevront à la fin des cours, un certificat attestant du nombre d'heures et le sujet abordé.

OPTIONS DE RÈGLEMENT (à remplir obligatoirement)

OPTION 1 : chèques d'une banque française établie en France à l'ordre de **TI France**

- 1 chèque de réservation de 270 € (acompte + adhésion) débité le 15 août 2021
5 chèques de 300 € - **les chèques seront débités le 1^{er} de chaque mois (sept, oct, nov 2021, jan, fév 2022)**
- 1 chèque de réservation de 270 € (acompte + adhésion) débité le 15 août 2021
1 chèque de 1 500 € débité le 1^{er} septembre 2021

OPTION 2 : virement bancaire (*nous contacter pour que nous vous transmettions le n° IBAN / BIC*)

- 1 virement de 270 € pour valider l'inscription au stage
Puis un virement de 1 500 € effectué sur notre compte au plus tard au 1^{er} septembre 2021

OPTION 3 : espèces

- Nous faire parvenir soit 1 chèque de 270 €, soit 1 virement de 270 € pour valider votre inscription
Envoyer **5 chèques de 300 € pour caution** qui seront échangés contre 300 € en espèce à chaque stage
(*merci de prévoir l'appoint et de le présenter dans une enveloppe avec votre nom et prénom*)

Je certifie sur l'honneur avoir lu et compris les termes du présent contrat, ainsi que la date, le programme et toutes les informations concernant ce stage.

Nom et prénom : _____

Fait à : _____ le : _____

Signature obligatoire, suivie de la mention « lu et accepté, bon pour accord » :

Enregistrement de (nom) : _____

À propos du consentement éclairé

L'étudiant signataire déclare être informé et d'accord avec les aspects suivants:

- La pratique de la moxibustion, dans ses différentes formes (directe ou indirecte), peut impliquer des effets secondaires ou globaux comme la fatigue, des étourdissements et des malaises. Dans certains cas, la moxibustion peut entraîner une réaction vagale, une irritation locale de la peau ou d'autres tissus, des brûlures, ampoules et, dans son expression maximale, des cicatrices.
- L'étudiant accepte de ne pas engager de poursuites contre d'autres étudiants ni contre l'organisme de formation et ni contre le professeur, en ce qui concerne les risques de blessures au cours de la pratique en formation, étant entendu que les pratiques sont en rapport *quid pro quo* (l'étudiant reçoit les techniques, puis les pratique à son tour sur les autres étudiants) ou en qualité de volontaire).
- L'étudiant doit informer l'organisation s'il souffre d'une maladie qui est contre-indiqué (demandez au professeur) avec les techniques pratiquées en cours. Les pratiques ont un caractère formatif et expérientiel et ne doivent pas être considérées comme un traitement clinique.

Sur les droits d'image et la propriété intellectuelle

L'étudiant signataire s'engage à respecter ces conditions :

- Il est interdit de prendre des photos ou d'enregistrer par des moyens numériques (téléphones, ordinateurs ou autres appareils électroniques) les détails et les pratiques du cours sans l'autorisation expresse de l'enseignant.
- Par respect des droits de propriété intellectuelle, l'étudiant s'engage à ne pas diffuser les informations qu'il reçoit dans le cours à des fins commerciales telles que donner des formations, des conférences, publier un livre ou des articles, tant sous forme numérique que manuscrite, car ce serait considéré comme une infraction contre la propriété intellectuelle avec les conséquences juridiques appropriées.
- De même, en cas de présence sur une photo / vidéo, l'élève donne son consentement à Felipe R. Caudet Piñana, et à TI France, pour l'utilisation et la publication de ces images, photos / vidéos à des fins de création d'articles, livres ou d'utilisation sur Internet (blog, réseaux sociaux et site web) en relation avec l'activité et qui peuvent avoir des fonctions publicitaires, informatives ou pédagogiques. Si l'étudiant ne souhaite pas apparaître sur une photo/vidéo, il devra l'exprimer afin que l'organisme de formation veille à ne pas l'inclure dans la photo/vidéo concernée.

Fait à : _____ le : _____

Nom complet et signature de l'étudiant